

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Rénovation de l'éclairage public : 54 points lumineux concernés



Des travaux sur l'éclairage public, route des Forges, sont prévus avec la rénovation de l'armoire.

Lors du dernier conseil municipal, la commune a engagé une rénovation de l'éclairage public sur la route des Forges, impliquant 54 points lumineux pour un coût de 74 038 €. Les affouages pour la campagne 2025-2026 ont aussi été abordés, avec un tarif maintenu à 13 € le stère, tandis que le maire a annoncé l'installation de deux stations Vélo'lib.

Les affouages pour la campagne 2025-2026 ont été abordés. Le tarif est maintenu à 13 € le stère. Le maire a précisé qu'une caution de 150 € sera exigée à l'issue du tirage au sort des lots. Deux garants ont été désignés : Jacques Lemarquais et Gérard Cattell.

L'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2026, présenté par l'Office national des forêts, prévoit des travaux de bois façonnés sur les parcelles 9, 1, 6a et 7a, tandis que les parcelles 8 et 10a seront exploitées en bois sur pied. Le conseil municipal a confié la maîtrise d'œuvre de ces opérations à l'ONF, autorisant le maire à établir les contrats avec les entreprises concernées.

Concernant les ressources humaines, le conseil a approuvé, à compter du 1^{er} décembre, la suppression d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation et, dans le même temps, la création d'un emploi permanent à temps complet d'animateur.

Autrement, le tableau des effectifs a également été adopté à l'unanimité. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'analyse des besoins de la collectivité et de la cartographie des emplois au 1^{er} décembre. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

• **Un investissement de 45 688 €**

Par ailleurs, la rénovation de l'armoire d'éclairage public, route des Forges, a été présentée lors du conseil. Le chantier concerne 54 points lumineux pour un coût estimé à 74 038 € HT, soit 1 371,07 € par point. Le syndicat départemental d'énergie des Vosges assurera la maîtrise d'œuvre et financera 70 % du montant HT, dans la limite de 750 € par point et de 200 points par an. La participation du syndicat départemental d'électricité des Vosges (SDEV) est ainsi estimée à 28 350 € et celle de la commune s'élève à 45 688 €.

Les élus ont également approuvé les rapports de gestion du conseil d'administration de la société publique locale Xdemat et celui de la commission locale d'évaluation du transfert des charges. Trois membres se sont abstenus sur ce dernier point : Vanessa Pizard, Patrick Vincent et le pouvoir de Brigitte Dugravot.

Le maire a enfin annoncé l'installation, avant la fin de l'année, de deux stations Vélo'lib sur la commune. Celles-ci devraient être installées place de l'An-2000 et sur le secteur de Bouzey.

• **aa**

aa